

# Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1159

PDF erstellt am: **09.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# L'espace public et les artistes

## RÉFÉRENCE

Pierre Bourdieu, Hans Haacke, *Libre-échange*, Paris, Seuil/Les Presses du réel, 1994, 147p.

Les conversations entre Pierre Bourdieu, professeur de sociologie au Collège de France et l'artiste Hans Haacke, Lion d'Or de la Biennale de Venise 1993, font l'objet d'un livre sur la situation des artistes dans les nouvelles formes du marché international.

*Libre-échange*, par son titre volontairement parodique à l'égard du «laisser faire» économique ambiant, vient rappeler la position des artistes dans l'espace public et mettre en garde contre les nouvelles formes de domination auxquelles sont soumis aussi bien ces derniers que les chercheurs, en ces temps de désengagement de l'Etat et du retour de la commande privée. Non sans quelques accents dénonciatoires, Bourdieu en appelle à l'Etat comme garant de la liberté artistique : «Seul l'Etat est en mesure de dire, avec des chances d'être écouté, obéi: que tu prennes l'autobus ou que tu ne le prennes pas, que tu ailles à l'hôpital ou que tu n'y ailles pas, que tu sois noir ou blanc, que tu sois chrétien ou musulman, tu dois payer pour qu'il y ait des autobus, des écoles, des hôpitaux ouverts aux noirs et aux blancs, aux chrétiens et aux musulmans. Le libéralisme radical, c'est évidemment la mort de la production culturelle libre parce que la censure s'exerce à travers l'argent. Si, par exemple, je devais trouver des sponsors pour financer ma recherche, j'aurais beaucoup de mal. Un peu comme vous, si vous deviez aller demander de l'aide chez Mercedes ou chez Cartier. Evidemment ces exemples sont un peu gros, mais je pense qu'ils sont importants parce que c'est dans les cas limites que l'on peut voir clairement les enjeux».

Dans la logique du Parlement des Ecrivains de Strasbourg (1993), Bourdieu et Haacke proposent ainsi une action concertée des savants, écrivains et artistes en général (le fameux «corporatisme de l'universel» qui terminait les *Règles de l'Art*), afin de sauvegarder les franchises de ces univers de création vis-à-vis des exigences immédiates du marché libre (l'audimat) ou du bon vouloir du mécénat privé. Le retour en force de la commande privée, présenté généralement comme une séduisante solution en période de crise, peut en effet ouvrir la porte à des formes de contraintes (du type de celles que les annonceurs exercent sur la presse) dangereuses pour l'autonomie du monde artistique et le caractère désintéressé de la recherche universitaire (imposition, par le biais du marché, des objets de recherches légitimes, etc).

Soucieux que l'Etat, sans tomber dans l'excès du patronage culturel, continue d'assumer son rôle public de soutien à une culture indépendante des lois du marché, Bourdieu et Haacke en appellent à la sauvegarde, par les artistes et les intellectuels eux-mêmes, de

leur autonomie (récemment conquise) et de leur capacité critique. Allant à la rencontre de Haacke, le sociologue place sa confiance dans les «stratégies symboliques» que l'artiste critique peut mettre en œuvre sans rien sacrifier des acquis les plus raffinés de son «métier». Haacke, de son côté, trouve en Bourdieu une réflexion très fine sur l'art et le monde social, apte à nourrir réflexivement son propre travail. Et la complicité s'établit lorsque le sociologue trace les enjeux des démythifications du plasticien: «*le processus d'autonomisation du monde artistique (par rapport aux mécènes, aux académies, aux Etats, etc) s'est accompagné d'un renoncement aux fonctions, politiques notamment. Et qu'un des effets que vous produisez consiste à réintroduire ces fonctions. Autrement dit, la liberté qui a été acquise par les artistes au cours de l'histoire, et qui se limitait à la forme, vous l'étendez aussi aux fonctions*». La rencontre (que d'aucuns croyaient impossible) d'un sociologue et d'un artiste : un dialogue lucide qui gagne à être connu de tous les acteurs «culturels».

Jérôme Meizoz

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (jd)  
Rédacteur:  
Pierre Imhof (pi)  
Ont également collaboré à ce numéro:  
Gérard Escher (ge)  
Jean-Claude Favez (jcf)  
André Gavillet (ag)  
Jacques Guyaz (jg)  
Jérôme Meizoz  
Charles-F. Pochon (cfp)  
Composition et maquette:  
Murielle Gay-Crosier  
Marciano, Pierre Imhof,  
Jean-Luc Seylaz  
Administrateur-délégué:  
Luc Thévenoz  
Impression:  
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens  
Abonnement annuel:  
80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone:  
021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
CCP: 10-15527-9

## COURRIER

### Soins à domicile

**A propos de «Une histoire sans importance» (DP n° 1157).**

Ayant recours depuis le mois d'octobre 1993 aux services du centre médico-social de Prilly et environs, je viens m'inscrire, très vivement, en faux contre votre article du 3 février 1994.

Nous ne pouvons que dire notre gratitude à cet organisme. La santé de mon mari, atteint du cancer de la prostate (non opéré, mais stabilisé grâce aux médicaments) décline lentement. Au début les infirmières ou aides-soignantes ne venaient que le matin pour sa toilette. Maintenant comme il a de plus en plus de peine à se déplacer, même avec un cadre de marche, elles reviennent le soir le mettre au lit. Toutes ponctuelles, efficaces, souriantes. Et le centre médico-social a pris toutes les dispositions pour que nous disposions d'un lit électrique, d'une table de malade, d'un fauteuil inclinable (très utile, il peut y faire la sieste). Changement de sonde vésicale, prise de sang se font régulièrement.

La semaine passée après un mois d'hospitalisation, mon mari est revenu. Et ce jour-là il a brusquement eu très mal (sueurs, teint blanc) la sonde ne fonctionnait plus. J'ai appelé le centre et un quart d'heure après, une infirmière arrivait pour faire un lavage de vessie !

Vous ai-je convaincu ? (...)

Elsa Golay Homberger, Prilly